

Animateurs périscolaires pour Centres de Loisirs Maternels et Élémentaires (H/F)

Missions :

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur d'accueil de loisirs, l'animateur périscolaire (H/F) encadre et anime les activités périscolaires et les temps de restauration pendant les périodes scolaires.

Activités principales :

- Accueillir les enfants et les parents dans un climat de convivialité et de sécurité
- Mettre en place des projets d'activités en adéquation avec les objectifs du projet éducatif
- Préparer, animer et évaluer les activités de son projet
- Participer aux réunions de travail (programmation, évaluation, formation...)
- Transmettre les informations aux parents, aux enseignants et à l'équipe d'animation

Profil recherché :

- BAFA souhaité
- PSC1 souhaité
- Expérience en centres de loisirs souhaitée
- Avoir un bon niveau de culture générale et une facilité d'expression écrite et orale
- Connaissance du public 2/5 ans ou 6/12 ans
- Expérience dans la mise en œuvre de différents projets d'activités
- Connaissance de la réglementation en vigueur
- Avoir de bonnes qualités relationnelles
- Savoir travailler en équipe
- Avoir la capacité d'initiatives
- Avoir l'esprit créatif
- Etre dans une dynamique de formation continue
- Avoir du bon sens
- Être diplomate
- Faire preuve de discrétion et de neutralité

Rémunération : vacation de 12.16€ bruts de l'heure



Message d'état

Ce formulaire est fermé.